

PROJET D'ACCUEIL DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DE LA COMMUNE DE VAUX-SUR-SURE

- I. Règlement d'ordre intérieur
- II. Projet éducatif

I. Règlement d'ordre intérieur

A. Pouvoir Organisateur:

L'Administration communale de Vaux-sur-Sûre est responsable de l'accueil extrascolaire.

Monsieur Patrick NOTET, Echevin de l'Enseignement (0475/71.73.25)

Madame Anne-Sophie CALAY, Coordinatrice ATL (0471/32.70.42)

B. Horaire:

De 7h00 jusque 8h15 (8h30 pour Remichampagne) les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

De 15h30 (15h45 pour Remichampagne) à 18h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour Bercheux, Nives, Morhet, Remichampagne, et Sibret, Jusque 18h30 pour Rosières, Juseret et Vaux-sur-Sûre.

De 12h10 à 18h00 à « La maison des générations » (Bercheux) le mercredi après-midi.

De 12h10 à 13h00 à Morhet, Remichampagne, Juseret et Rosières le mercredi midi et jusque 13h30 pour Vaux-sur-Sûre, Nives et Sibret.

C. Modalités de participation:

Accessibilité:

L'accueil extrascolaire est accessible à tous les enfants inscrits au sein des écoles communales de Vaux-sur-Sûre.

Paiement:

L'intervention financière des parents est fixée comme suit:

Garderie du matin: forfait de 1€ par enfant (=1 case sur carte bleue).

Garderie du soir: 1€ par enfant par heure (= 1case sur carte bleue par heure). Toute heure entamée est due.

Le paiement se fait via les cartes d'abonnement commandées sur le compte de la Commune BE77- 0910-0051-5442.

D. Inscription:

En début d'année scolaire, chaque enfant reçoit un carnet d'accueil. Dans celui-ci, se trouve une « fiche renseignements » à remettre complétée à l'accueillante de son lieu d'accueil.

Cette fiche facilite l'accueil des enfants dans chaque implantation.

Chaque enfant doit être inscrit à l'avance à l'accueil du mercredi après-midi auprès de Madame Anne-Sophie CALAY (061/26.09.91 ou 0471/32.71.42),

E. Encadrement:

Une accueillante assure l'accueil du matin. Une ou deux accueillantes, selon la population, encadrent l'accueil du soir.

Le taux d'encadrement est revu régulièrement en fonction de la population de chaque lieu d'accueil.

F. La vie en groupe:

Afin de respecter le bien-être et l'épanouissement de chacun, l'enfant fera preuve de savoir-vivre et de respect vis-à-vis de ses camarades et des accueillantes.

Une charte rédigée avec les enfants et affichée dans le local sera la garante du respect des règles élémentaires de vie en communauté.

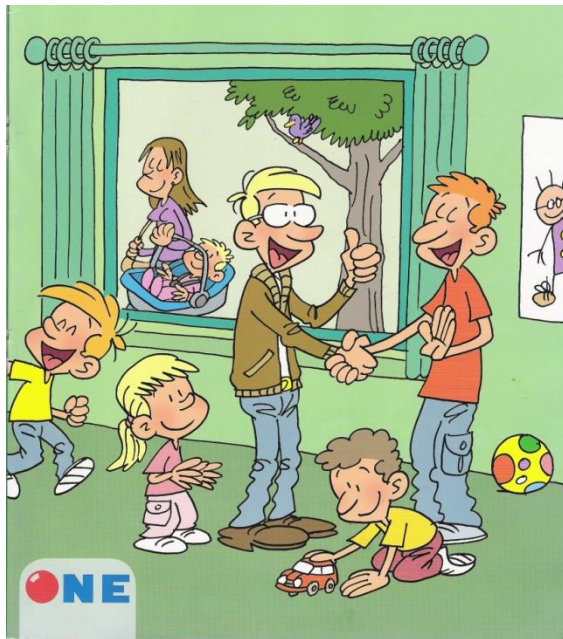
En cas de non-respect volontaire des règles du lieu d'accueil, les accueillantes pourront appliquer diverses mesures responsabilisantes et réparatrices. Un système de « carton orange » a été élaboré par les accueillantes et la coordinatrice. La distribution répétitive des cartons oranges pourra conduire à l'exclusion temporaire ou définitive de l'enfant.

II. Projet éducatif

- A. A la rencontre des familles
- B. A la rencontre des professionnels
- C. A la rencontre des enfants

A la rencontre des familles

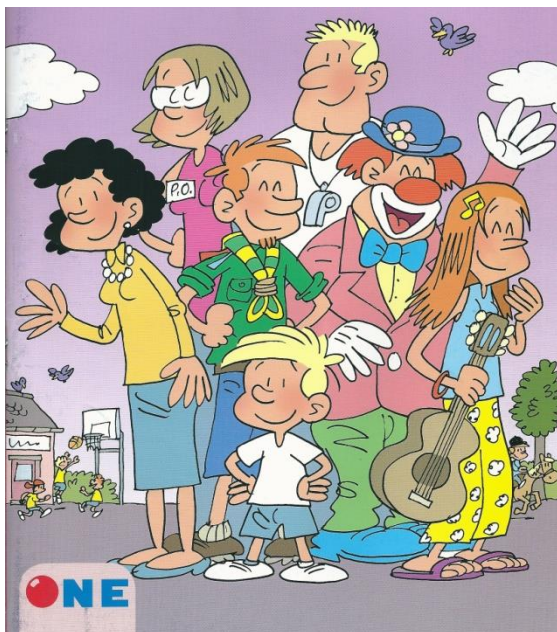
- La première rencontre
- Communication et informations aux parents
- Idéologies, convictions et valeurs des parents
- Les attentes des parents



- **La première rencontre:**
Permanence dans le lieu d'accueil lors de la permanence « inscriptions » de l'école (fin août). Prise de contact entre l'enfant, ses parents et l'accueillante, visite des locaux et demande de renseignements. Pour les enfants qui rentrent dans le courant de l'année scolaire, possibilité de rencontrer l'accueillante lors d'un rendez-vous.
- **Communication et informations aux parents:**
L'accueillante souhaite vous consacrer du temps mais le nombre d'enfants et le contexte ne sont pas propices à la discussion. Vous aurez donc la possibilité de rencontrer l'accueillante ou la coordinatrice lors d'un rendez-vous ou après l'accueil.
Panneaux d'affichage et livrets trimestriels de communication.
Projet d'accueil transmis aux parents.
- **Idéologies, convictions et valeurs des parents:**
Dans la mesure du possible, l'accueillante respectera vos idéologies. Cependant, certaines convictions et valeurs ne pourront pas être respectées au sein du lieu d'accueil (ex: « œil pour œil, dent pour dent »).
- **Les attentes des parents:**
Le Pouvoir Organisateur de l'accueil, la coordinatrice et l'accueillante sont attentifs à vos attentes, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous essaierons d'y répondre dans la mesure de nos possibilités.
Lors du départ de l'accueil, laissez le temps à votre enfant de terminer son activité et de ranger. Vous aurez ainsi le temps de communiquer avec son accueillante sur les activités réalisées durant l'accueil,
L'accueil n'est pas une école des devoirs, votre enfant aura la possibilité de faire ses devoirs au sein du local mais l'accueillante n'est pas responsable de la correction des devoirs.

A la rencontre des professionnels

- La formation initiale et continue des accueillantes
- Les normes d'encadrement
- Encadrement et soutien des équipes
- Différence entre garde et accueil



- **La formation initiale et continue des accueillantes:**

L'ensemble des accueillantes de la Commune dispose de la formation de base donnant accès à la profession. De plus, elles suivent toutes un cycle de formation de 50 heures tous les 3 ans. La plupart des accueillantes est formée ou est en cours de formation pour la gestion non-violente des conflits.

Ces formations leur permettent d'évoluer dans leur pratique et d'être reconnues professionnellement.
- **Les normes d'encadrement:**

Le taux d'encadrement est revu régulièrement en fonction de la population au sein de chaque lieu d'accueil.
- **Encadrement et soutien des équipes:**

La coordinatrice organise régulièrement des réunions d'équipes avec les accueillantes. Ces réunions permettent de réfléchir sur les pratiques professionnelles. Les accueillantes se rencontrent aussi entre elles au sein de « la maison des générations ».

Réunion de préparation des activités encadrées.

Des entretiens individuels peuvent aussi être programmés.
- **Différence entre garde et accueil:**

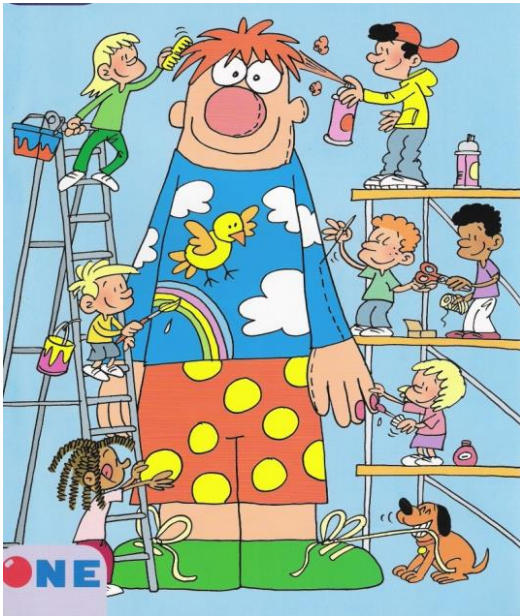
Nous ne voulons pas que l'accueil soit un parking pour enfants.

Nous voulons que l'accueil soit un endroit ludique où l'enfant peut exercer librement sa socialisation.

Lors du départ de l'accueil, laissez le temps à votre enfant de terminer son activité et de ranger. Vous aurez ainsi le temps de communiquer avec son accueillante sur les activités réalisées durant l'accueil.

A la rencontre des enfants

- Les principes psychopédagogiques
- L'organisation des activités



- **Les principes psychopédagogiques:**

Nous nous adressons à votre enfant par son **prénom**. Il sera respecté dans son individualité, ses choix, ses rythmes.

Nous veillons à ce que votre enfant puisse **se confier** à un ou plusieurs adultes de référence. **La présence bienveillante** de l'accueillante est primordiale. Ses différents rôles: **écouter, consoler, rassurer** votre enfant. Aider dans certaines tâches (repas, toilette, différents apprentissages).

Nous veillons à ce que l'aménagement de l'espace offre **un sentiment de sécurité** à votre enfant: cour extérieure clôturée, matériel adapté à la taille des petits, différents espaces de jeux.

Locaux indépendants pour l'accueil du mercredi après-midi, ils sont adaptés à un accueil de plus longue durée, conçus avec différents espaces de jeux intérieurs et extérieurs ainsi qu'un local sieste pour les plus petits.

Nous sommes vigilants à **valoriser votre enfant** dans ses comportements positifs, dans ses efforts au quotidien, dans un talent particulier.

Nous utilisons notamment les « cartons verts » à cet effet.

Nous veillons à donner des **responsabilités** à votre enfant, adaptées à son âge (aide aux petits, gestion du matériel, ...).

Nous veillons à **donner la parole** à chaque enfant pour qu'il se sente reconnu, écouté et parfois reconnu dans son mal-être.

Nous veillons à ce que votre enfant puisse prendre des **initiatives** au sein de l'accueil.

Nous veillons le plus possible à permettre à votre enfant d'exercer et de développer son **autonomie** dans les diverses activités au sein de l'accueil (repas, toilette, activités, ...). Les enfants sont accompagnés par un adulte attentif ne « faisant pas pour, mais faisant avec ».



Nous sommes convaincus de l'importance de **règles et de limites** au sein du lieu d'accueil.

Une charte rédigée avec les enfants, en accord avec les règles de l'école, régit le lieu d'accueil. Elle est affichée dans le local.

Nous veillons à **gérer les conflits** entre enfants de manière **non violente**, en privilégiant **le dialogue et les actes réparateurs**. Ces réparations construisent petit à petit le sens des responsabilités. Les accueillantes sont formées à la gestion non-violente des conflits.

Nous veillons à développer la **coopération** entre enfants dans les jeux ou les gestes du quotidien.

L'organisation des activités:

Nous proposons des activités qui laissent libre cours à l'**imagination** et à la **création** de votre enfant. Ceci nous semble essentiel afin d'éviter la frustration et le sentiment d'échec chez l'enfant (ex: pas de modèle lors des réalisations manuelles). Des activités de création manuelle sont proposées une fois par mois.

Dans la mesure du possible, nous sommes attentifs à **demandeur l'avis** aux enfants dans l'organisation des activités au sein de l'accueil.

Nous sommes vigilants à **laisser le choix** à votre enfant de participer ou non aux activités. Nous proposons plusieurs activités (dirigées ou libres) simultanément. Du temps est réservé pour les jeux spontanés, individuels ou en petits groupes,.

Nous voulons que l'accueil soit un lieu de découverte pour l'enfant, que celui-ci puisse s'essayer à différentes activités et développer ses potentialités dans des domaines variés parfois peu exploités à l'école.

Nous sommes convaincus de l'importance de laisser à l'enfant **la possibilité de se reposer**, de rêver, d'avoir un moment de temps libre, surtout après l'école. Coin repos aménagé dans la plupart des lieux d'accueil.